

## Au pays des Chirons, plane le souvenir de nos ancêtres

Pour débiter l'évocation historique du pays de Gâtine, il faut avouer que les traces de notre passé avant l'an mille demeurent rares et clairsemées, tout du moins pour Parthenay et ses environs immédiats. Georges Germond, dans son récent ouvrage sur " les Deux-Sèvres préhistoriques ", dresse l'état des connaissances sur le sujet : quelques pierres taillées du néolithique, un probable menhir du côté de Pompaire, de possibles pierres levées au Tallud et à Châtillon, des haches à talon de l'époque du bronze. Ajoutons la découverte d'un trésor de l'époque gauloise dans les environs de Parthenay.

Il est de tradition de dire que le cœur de la Gâtine était inhospitalier pour l'homme. Même rares, les trouvailles mentionnées par monsieur Germond montrent que la Gâtine n'est pas vierge d'histoire ancienne ! En fait, cette terre de pâturages aux rares labourages, ne rend pas facilement les traces d'un passé qu'elle garde précieusement enfoui dans son sol.

Si, dans certaines régions, l'homme a élevé des pierres pour honorer ses dieux, la nature a donné tout ce qu'il fallait pour les habitants du cœur de la Gâtine. Partant de Parthenay, en se dirigeant vers l'ouest et en remontant au nord ouest, on trouve de très nombreux affleurement rocheux, des boules granitiques (les chirons), des pierres branlantes... La forte concentration de ces bijoux de la nature sur le site de la Morelière, près de la Chapelle-Seguin, a même permis la création du " Jardin des Chirons ". Le site de Boussignoux, un peu au sud, est tout aussi remarquable et plus mystérieux. Au nord de Neuvy-Bouin, existe un autre lieu exceptionnel : celui de la Garrelière. Là, de nombreux chirons semblent porter la trace du travail de l'homme. Donnons quelques noms évocateurs laissés par nos anciens : " les griffes du diable ", " la Pierre à Sacrifices ", " le Fauteuil ", " le Rocher aux Six Écuelles ", " la Coquille Saint-Jacques "... " La Grotte à l'Ermitte " qui s'y trouve aussi, est un ensemble particulier de blocs granitiques recouvert d'une pierre branlante dont un côté semble représenter un visage grossier. Il faut appuyer sur la lèvre inférieure pour faire osciller le rocher. Que ce soit du fait des mains de dame nature ou de celles des hommes, ces pierres aux formes exceptionnelles, entourées d'arbres exceptionnels, surplombant des eaux vives, ou abritant des sources claires, ont attiré nos ancêtres. Ces derniers y honorèrent probablement quelques dieux. D'ailleurs, le cœur de la Gâtine ne manque pas de lieux bien moins prestigieux qui ont également pu servir aux cultes des populations néolithiques ou celtiques.



Le site de la Garrelière.  
Photo : Pierre Groussard. C. O.

## Le chemin de la Fontaine aux Dames

Voilà une quinzaine de jours, nous évoquions les chérons du massif granitique de Neuvy-Bouin. Portons aujourd'hui notre attention sur Parthenay, afin d'y découvrir les témoignages de la présence humaine antérieure à l'an mille. En effet, il existe encore aujourd'hui les traces d'un très ancien chemin qui suit une voie naturelle : celle de la rivière. On en trouve les vestiges entre le bourg de Châtillon et celui de Parthenay-le-Vieux, avec le chemin du moulin de la maison-Dieu, une bonne partie du chemin du Rosaire, l'ancien gué de Saint-Paul, le chemin du Pied-de-Bouc et le celui qui longe la rivière à la base de loisirs jusqu'à l'ancien gué de Parthenay-le-Vieux. Nous reviendrons dans une de nos rubriques sur l'origine de ce dernier lieu. C'est à cet endroit que cet " antique " chemin retrouvait celui dit des Marchands, d'axe nord-sud. Ce dernier se dirigeait vers l'Aunis et la Saintonge, en provenant de l'Anjou (parallèlement à l'actuelle route Thouars) et une de ses branches venait de Touraine en passant par Gourgé. Nos deux chemins semblent remonter à l'époque gauloise (celtique) et même au-delà pour l'un d'eux, car les rivières fournissaient naturellement des voies de pénétration dans les forêts et les landes. C'est au bord de l'actuel chemin du Rosaire que se trouve un petit édicule lié à un ancien toponyme qui peut remonter à l'époque celtique, et même au-delà. Il s'agit d'un lieu à flan de coteau, laissant échapper quelques affleurement rocheux, sur lesquels forment ombrages quelques arbres plus ou moins jeunes, et d'où s'échappe un mince filet d'eau : " la Fontaine aux Dames ". Aujourd'hui, cet endroit se compose d'un petit monument construit contre l'escarpement rocheux, présentant une grande ouverture en plein cintre au fond duquel a été aménagée une petite niche. Cette dernière a probablement dû recevoir une vierge afin de christianiser un endroit surgi tout droit de nos racines païennes. Il est difficile d'assigner une date pour l'édification du monument actuel, situé à plusieurs centaines de mètres de toute habitation, au fond du vallon d'où émerge le ruisseau des Garennes dit aussi des Pont-Courtières. Ruisseau dont il convient de mentionner, ici, sa prochaine et regrettable disparition avec la création de la rocade Ouest de Parthenay et le détournement des cours d'eau. Mentionnons, pour terminer, que l'école primaire de Notre-Dame-de-la-Coudre s'intéresse tout particulièrement à la fontaine aux Dames en vue de sa réhabilitation.



La fontaine aux Dames.  
Photo : Pierre GROUSSARD. C. O.

## Un certain Partenius

Poursuivons notre évocation des temps anciens en cherchant à connaître quelle peut être la provenance du nom Parthenay. Il est de tradition d'attribuer l'origine de ce toponyme à la présence de la villa romaine de Parthenius ou un nom équivalent. Jusqu'à maintenant, aucun vestige purement romain n'a été mis au jour sur la commune de Parthenay. Les monnaies romaines qui ont été découvertes sont toutes issues de niveaux du moyen âge ou de l'Ancien Régime, époques où elles pouvaient encore circuler (les monnaies de bronze surtout, dites aussi "monnaies noires").

L'histoire a bien gardé la trace d'un Parthenius qui vivait à l'époque mérovingienne. Né au temps de Clovis, c'était le petit-fils de l'empereur d'Occident Avitus. Il joua un grand rôle à la cour du roi d'Austrasie sous Théodebert 1er puis Théobald. Il avait réussi à rattacher à la Gaule de considérables territoires au-delà du Rhin, ce que la Rome antique n'avait jamais réussi à faire. Ce personnage a-t-il un lien direct avec la création du toponyme Parthenay ? Tout est possible, d'autant plus que s'il y eut un domaine aménagé près du Thouet à cette époque, il est logique de ne pas en retrouver de traces car les constructions étaient alors toutes différentes de celles de l'époque romaine, avec des matériaux putrescibles. Néanmoins, ce personnage est l'un des plus puissants de la France d'alors ; il demeure à Metz, et s'occupe de l'Austrasie. Ces dernières données l'écartent de la Gâtine, mais la région est peu peuplée et pourrait très bien avoir été donnée à ce haut personnage ou à ses descendants. Il est probable qu'il faille chercher du côté de Parthenay-le-Vieux la possible demeure de Partenius, même s'il ne s'agit pas du personnage évoqué ci-dessus.

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'archéologie, qui permet ordinairement de palier l'absence de documents, n'a, à ce jour, permis la découverte d'aucune structure antérieure au X<sup>ème</sup> siècle. Il est évident que la contrée n'était pas vierge d'occupation humaine, mais il ne s'agissait que de demeures et de hameaux rares et clairsemés.

Un toponyme que l'on trouve respectivement à l'emplacement de l'actuelle église de Châtillon-sur-Thouet, et non loin de l'ancienne église Saint-Jean de Parthenay, évoque encore les périodes anciennes. Il s'agit de "Château-Mailloche". Nombreuses sont les hypothèses qui s'attachent à l'origine de ce nom, mais aucune ne sont vraiment satisfaisantes. Il paraît néanmoins certains que ce toponyme atteste une occupation ancienne, qu'elle soit gauloise, mérovingienne, carolingienne...

D'autres toponymes peuvent témoigner d'occupations humaines anciennes, mais nous y reviendrons en temps utile. Pour notre prochain rendez-vous, nous évoquerons véritablement l'histoire de Parthenay et de ses environs à partir du X<sup>ème</sup> siècle, en commençant par l'élément le plus visible de cette époque : l'église de Châtillon-sur-Thouet.



Dessin : Michel FOUCAULT.

## L'église Saint-Pierre de Châtillon-sur-Thouet (1<sup>ère</sup> partie)

Silhouette altière qui veille sur son vieux bourg, l'église Saint-Pierre de Châtillon-sur-Thouet reste l'édifice des environs immédiats de Parthenay qui renferme les vestiges architecturaux les plus anciens.

Cette notable spécificité ne veut pas dire qu'il n'existait pas d'autres bâtiments au cœur de la Gâtine qui lui soient contemporains, voire plus anciens, mais c'est le seul qui conserve des éléments remontant aux environs de l'an mille.

Église et bourg se serrent sur un promontoire longé à l'ouest par une vallée où coule une série de petits ruisseaux qui prennent naissance vers la Morinière, et bordé au sud par le Thouet. Précisons que les petits ruisseaux ne semblent pas avoir eu de dénomination, même le cadastre dressé au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle reste muet à ce sujet. L'édifice religieux est construit non loin d'un lieu connu sous l'appellation de « Château-Mailloche », terme d'origine celte ou indo-européenne qui désigne des lieux élevés susceptibles d'être fortifiés. Il existe également un « Château-Mailloche » à Parthenay, à l'extrémité du plateau Saint-Jean (non loin de la chapelle des Cordeliers). L'un et l'autre correspondent effectivement à des hauteurs bordant des vallées. Quant à supposer qu'ils furent fortifiés, le fait n'est pas avéré car aucun élément archéologique n'a à ce jour été découvert. Quoiqu'il en soit, et devant la possible attribution de ce toponyme à des dates plus proche de nous, nos deux « Château-Mailloche » peuvent aussi bien remonter à la préhistoire qu'au haut moyen âge ! Terminons nos remarques en précisant que le mot Châtillon tire son origine de *Castellum*, c'est à dire du fait de la présence d'un château ou d'un camp retranché ; fortification qui pouvait exister à la fin de la période gauloise ou au haut moyen âge.

Revenons à notre église qui, par son apparence externe, n'a pas de quoi attirer les foules... de touristes. En effet, sa physionomie actuelle ne remonte qu'aux importants travaux de 1878-1880 et son clocher n'est qu'une transformation de 1886. Pour en arriver là, il convient de mentionner que l'église avait été vendue à la Révolution et que le nouveau propriétaire en avait fait sa demeure. Bélisaire Ledain, l'historien de Parthenay, avait connu l'édifice avant tous ces travaux. Voici ce qu'il en dit : Lorsque « nous vîmes pour la première fois l'église de Châtillon alors transformée en grenier à bois, mais où se dressait encore sur une poutre posée en travers au haut de l'arc triomphal de l'abside un grand christ en bois d'un aspect saisissant, nous avons toujours été frappés du parfum d'antiquité qu'elle respire. Rien n'y ressemble aux autres églises de la contrée. »

Effectivement, même après les travaux du XIX<sup>ème</sup> siècle, il faut bien avouer que l'intérieur de cette église ne ressemble à aucun autre. (à suivre).



La nef de l'église Saint-Pierre de Châtillon-sur-Thouet.  
Photo : Pierre GROUSSARD. C. O.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)



## L'église Saint-Pierre de Châtillon-sur-Thouet (2<sup>ème</sup> partie)

La forme générale qui caractérise l'église Saint-Pierre de Châtillon-sur-Thouet nous vient des environs de l'an mille.

C'est un bâtiment rectangulaire séparé dans sa longueur en trois parties par des piliers supportant de grandes arcades, l'ensemble délimitant ainsi quatre travées auquel il faut adjoindre un chœur. Ce dernier comprend une abside centrale accotée de deux absidioles (demi-cercle), toutes voûtées en cul de four (demi sphère). D'une hauteur légèrement inférieure à ce qu'il était à ses origines, l'édifice, qui n'a jamais été voûté, est recouvert d'une toiture posée sur une charpente très sobre.

Les éléments architecturaux, qui remontent aux environs de l'an mille, sont visibles à travers les pierres calcaires que l'on rencontre dans les petits claveaux formant les arcs, les pierres de taille d'encadrements des baies, mais aussi les chaînages des angles extérieurs du bâtiment. Ce n'est pas la présence du calcaire (importé de la plaine) qui prouve l'ancienneté de l'église, mais la taille particulière des pierres notamment les claveaux des arcs, ainsi que l'utilisation de moellons granitiques de taille moyenne, techniques employées jusqu'à la fin du XI<sup>ème</sup> siècle.

Vers l'an mille, l'édifice avait la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, sans aucun pilier, avec des murs un peu plus hauts où étaient percés d'étroites ouvertures à l'image de ce qui existe dans l'église de Saint-Généroux dans la plaine Thoursaise. La seule porte, dont nous sommes certains de l'existence pour l'époque, est celle qui se trouve au sud et qui a conservé ses petits claveaux de calcaire. L'ensemble était couvert d'une vaste charpente. Vers 1200, environ, furent construits les gros piliers rectangulaires sur lesquels reposent les grandes arcades, séparant ainsi le bâtiment en trois vaisseaux. Le tout sera couvert d'une simple toiture. Les guerres de Religions et leurs lots de dévastation vont avoir une incidence sur la vie de cette église. En 1598, la moitié de l'édifice se trouve sans toiture, et un siècle plus tard on apprend qu'une partie de la nef est détruite. Plutôt en bon état en 1731, l'église est dite mal construite et en partie en ruine à la Révolution. Acheté alors par Jean Baptiste Taffoireau, ce dernier fait bâtir une maison dans la partie ruinée de l'édifice et utilise le reste comme grange. Rendue au culte vers 1840, l'église est partiellement restaurée de 1847 à 1849 avec la construction de la sacristie, avant de retrouver sa superficie d'origine lors des reconstructions de 1878 à 1880. La façade actuelle date de cette époque. Si les piliers d'origine sont entièrement en pierres de taille, ceux qui seront alors reconstruits sont en moellons avec chaînage dans les angles.

En 1886, de nouveaux travaux permettent de reconstruire le clocher en forme de bretèche qui existe aujourd'hui. À cet endroit, en 1731, existait bien une bretèche où pendaient deux cloches. Nous reviendrons sur l'aspect historique de cette église dans un autre article.



Le chœur de l'église Saint-Pierre de Châtillon-sur-Thouet.  
Photo : Pierre GROUSSARD. C. O.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

## Parthenay-le-Vieux, terre de légende

Considéré comme le berceau originel de Parthenay, le terre de Parthenay-le-Vieux, n'est peut-être pas un lieu si ancien que cela.

Madame Cavallès, notre archéologue municipal, vient en cela d'émettre une hypothèse intéressante tirée d'une étude sur l'origine du terme « le Vieux » que l'on trouve un peu partout en France. *Vetus*, qui deviendra « vieux », peut également signifier « ouvert ». Dès lors, notre Parthenay-le-Vieux serait une fondation tardive, un bourg « ouvert » qui fait le pendant de la ville fortifiée « fermée ». Pourtant, un faisceau d'indices fait de Parthenay-le-Vieux un lieu ancien qui peut remonter au haut moyen âge.

Le premier des indices est l'existence du chemin des Marchands que nous avons déjà évoqué. Seule les voies anciennes gardent ainsi des appellations spécifiques : chemin de Saint-Hilaire, chemin des Chaussées, etc. À partir du moyen âge, les dénominations de voirie vont se repérer dans l'espace : Chemin de Parthenay à Châtillon, par exemple.

Le second indice est l'implantation spécifique de Parthenay-le-Vieux, non seulement près d'un gué, mais aussi à la jonction de deux rivières, le Thouet et la Viète. Ce choix permet de contrôler les chemins qui viennent de Touraine et d'Anjou, ceux qui se dirigent vers l'ouest (Secondigny et son chemin des Marchands), l'Aunis et la Saintonge. C'est d'ailleurs ces chemins qu'utilisent les comtes d'Anjou pour gagner leurs domaines situés en Saintonge et qui seront sources de conflits comme nous le verrons par la suite.

La première mention de Parthenay-le-Vieux remonte à 1092. Marcel Garaud fait état de 1068 mais il semble qu'il s'agisse d'une erreur. L'acte de 1092, qui concerne la fondation du prieuré de Parthenay-le-Vieux, mentionne l'existence d'une église Saint-Pierre. Les seigneurs de Parthenay en font don à l'abbaye de la Chaise-Dieu ainsi que des terres propres à fonder un bourg. La présence de cette église dans un lieu à priori inhabité, ainsi que de nombreux faits qui se rapportent au contenu de cet acte, mais aussi la forme de la paroisse et la présence d'un important péage, laissent supposer l'existence d'une motte castrale (château de bois construit sur une butte de terre) à Parthenay-le-Vieux avant l'an mille. La fondation de ce premier Parthenay est une volonté politique qui peut avoir pour origine l'occupation d'un territoire inoccupé, la contrôle de voies commerciales, mais aussi le contrôle de voies empruntées par les vikings.

De cette motte, il resterait le terre partiellement arasé ou s'élève aujourd'hui l'église Saint-Pierre. Pour clore nos propos sur l'origine ancienne de Parthenay-le-Vieux, mentionnons que toutes les légendes qui existent pour Parthenay concernent ce terre. Mélusine aurait bâti cette église, une des sculptures de la façade relaterait la mort d'un enfant, et une légende évoque un curé hantant les lieux. Guy Pillard voit aussi une origine païenne dans la petite source qui sourd au pied du terre...



Eglise et vestiges des bâtiments du prieuré Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux.  
Photo : Pierre Groussard. C. O.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

## Compte à rebours pour un millénaire

Dans moins de dix ans, la cité de Parthenay va fêter sa millième année d'existence pour sa première apparition dans le monde de l'écrit.

L'enfantement n'est pas, pour ainsi dire, le meilleur qui soit car ce texte fait état du décès du seigneur d'alors, prénommé Josselin. Certains auteurs, aujourd'hui encore, font parfois référence à la date de 848 comme première mention de l'existence de Parthenay. C'est notamment le cas pour Bélisaire Ledain dans son premier ouvrage historique sur Parthenay, erreur qu'il rectifie dans sa « Gâtine Historique et Monumentale » (première mention de Parthenay vers 1012). En fait, c'est le religieux Dom Chazal qui, en recopiant les chroniques de Saint-Maixent, a écrit *Partiniacum* au lieu de *Patriniacum*, d'où la traduction de Parthenay au lieu de Périgné (aujourd'hui les Touches de Périgné, commune du canton de Matha, Charente Maritime).

Cette erreur étant réparée, revenons à notre premier seigneur connu pour Parthenay, ainsi qu'aux faits qui le font paraître dans un document ancien. L'affaire concerne un litige entre Raoul vicomte de Thouars, et Hugues IV seigneur de Lusignan, avec, comme arbitre, Guillaume-le-Grand comte du Poitou. L'objet du conflit trouve son origine dans des revendications quant à la possession d'une terre. En pleine lutte d'influence entre les trois protagonistes, de promesses diverses, notamment de mariages entre grandes familles, le sire de Parthenay, Josselin, vient à mourir en laissant une veuve et un orphelin. La femme ainsi que la terre qu'elle détient implicitement, deviennent des éléments supplémentaires dans le marchandage en cours. C'est ainsi que Guillaume propose à Hugues de prendre la veuve de Josselin pour épouse...

Tout ceci n'évite pas un conflit armé entre Raoul et Hugues, laissant finalement la veuve jouir paisiblement de ses terres, tout en éduquant un jeune Guillaume promis à un bel avenir.

Les chroniques de Saint-Maixent, écrites par des moines de l'abbaye du même nom, ne donnent aucun autre renseignement sur Parthenay et la famille qui détient le cœur de la Gâtine. Cette absence de document rend difficile la description de la cité d'alors. Il est pratiquement certain que la ville commençait à se développer sur son site actuel, ayant abandonné le secteur de Parthenay-le-Vieux. De nombreuses fouilles archéologiques ont permis de repérer quelques traces d'occupation remontant à cette époque, notamment des aménagements sur le bord du Thouet à l'emplacement de l'actuelle Maison de Culture de Pays (MCP).

Signalons que certaines chartes de la fin du X<sup>ème</sup> siècle et du début du XI<sup>ème</sup> siècle font référence à des personnes prénommées Josselin ; mais il est impossible de savoir s'il s'agit de l'homme qui est seigneur de Parthenay. Ainsi, lors du décès de ce dernier, il existait un autre Josselin, oncle d'Hugues de Lusignan.



La Citadelle de Parthenay.  
Photo : Pierre Groussard. C. O.

## Guillaume 1er de Parthenay, seigneur d'Aquitaine

Titre qui peut paraître pompeux mais qui révèle la vérité puisque notre Guillaume fait partie de « la poignée de nobles auxquels le pape Jean XIX donna le nom de seigneurs d'Aquitaine. » (Citation de G. T. Beech). C'était en 1031, six années seulement après la première mention de son existence (dans les textes) comme seigneur de Parthenay. Il faut dire que Guillaume, puis Josselin son second fils qui lui succèdera, ont littéralement propulsé leur lignée au niveau de celles de Thouars ou de Lusignan, traitant d'égal à égal avec les comtes du Poitou ou d'Anjou. Une habile politique diplomatique et commerciale donne à la cité de Parthenay une renommée fulgurante, la faisant sortir de l'oubli en quelques décennies. Le document, signé du pape, place Guillaume au cinquième rang des nobles d'Aquitaine ; c'est tout dire l'importance qu'il accorde au seigneur de Parthenay !

L'attitude que ce dernier affiche dans le conflit qui oppose les comtes du Poitou à ceux d'Anjou (1033-1039), lui permet de se trouver dans le parti des gagnants. G. T. Beech dit de lui : « Avec une ingéniosité considérable, Guillaume utilisa les guerres entre les deux comtes pour améliorer son propre statut ».

Les excellentes relations que Guillaume tisse avec les comtes, mais aussi avec Agnès troisième femme de Guillaume-le-Grand comte du Poitou, puis femme de Geoffroi Martel comte d'Anjou, sont à l'origine de sa puissance. Ajoutons qu'Agnès est la mère de Guillaume Aigret qui sera comte du Poitou à sa majorité. Par ses relations privilégiées, le seigneur de Parthenay côtoie le roi et les princes féodaux de l'Ouest de la France, notamment en 1040 lors des festivités liées à la consécration de la célèbre abbaye de la Trinité de Vendôme, puis en 1047 pour la fondation de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. C'est d'ailleurs dans cette abbaye que Béatrix, son unique fille, entre comme religieuse.

Guillaume, qui meurt vers 1058, avait épousé Arengarde avec laquelle il a eu une fille déjà citée, Guillaume qui le précède dans la tombe, Josselin, Simon, Guelduin et Ebbon. Ces derniers seront tous en charge de la seigneurie de Parthenay.

Il n'existe aucun élément qui permette de définir la physionomie de la cité de Parthenay à la mort de Guillaume. Il est évident que son étendue est déjà importante, essentiellement constituée de maisons en bois et de quelques églises. Ces dernières seront reconstruites ensuite, surtout à la fin du XI<sup>ème</sup> siècle et dans la première moitié du siècle suivant. On peut considérer que Saint-Laurent est alors la seule église de la ville, avec peut-être Saint-Jean. Notre-Dame de la Coudre doit également être construite, mais c'est l'église du château (actuelle Citadelle). Si l'église Saint-Laurent pouvait exister vers l'an 1000, il est bien possible que Notre-Dame soit une fondation de Guillaume. Il s'agit d'une période où de nombreuses églises prennent ce vocable. Il faut également avoir à l'esprit que Guillaume participe à la fondation de l'abbaye Notre-Dame de Saintes et que sa fille en devient religieuse.



Guillaume 1er devant sa ville.  
Dessin : Yvon JEANPIERRE



## Le château de Germond, seconde forteresse des sires de Parthenay

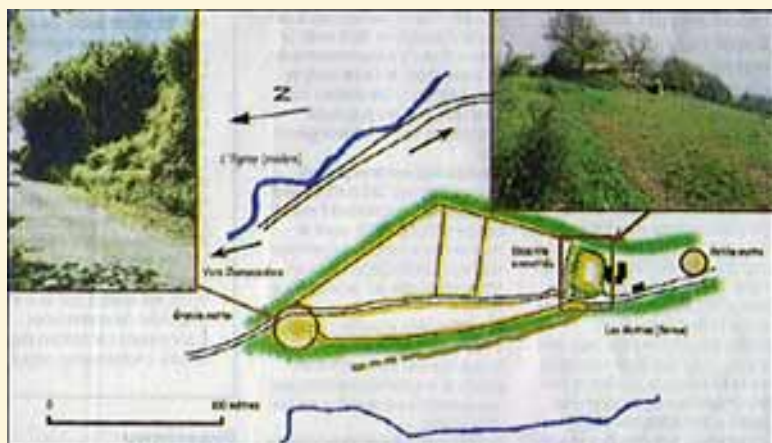
Il existe en Gâtine les traces d'anciennes fortifications. Si certaines ne nous sont connues que par des vestiges archéologiques, d'autres ont su laisser la marque de leur existence dans les archives. D'autres, enfin, concilient les deux. C'est notamment le cas du château de Germond où plus exactement des mottes de Germond.

Cette commune, qui se trouve loin de la Gâtine géologique, est située stratégiquement au sud-ouest de Champdeniers, un secteur de frontière et d'affrontements au XI<sup>ème</sup> siècle. À l'origine, ce lieu appartient au comte du Poitou comme l'indique une charte de 1003 qui en fait pour la première fois mention. C'est pourtant Guillaume, seigneur de Parthenay, qui, avec l'aide des angevins, vient y bâtir un château en 1037 lors du conflit qui l'oppose, au côté du comte d'Anjou, à Odon (ou Eudes) nouveau comte du Poitou. Ce dernier ne parvient pas à prendre la fortification et va se faire tuer au siège du château de Mauzé en 1039. Dès lors, Guillaume se trouve en possession d'un second château qu'il laisse pourtant à l'abandon. Ses successeurs rendent les lieux avant 1087.

À cette même date, Guillaume-le-Troubadour, comte du Poitou, octroie aux villageois de Germond une nouvelle charte de privilèges. Celle-ci ne comporte qu'une seule clause nouvelle mais elle est d'importance. Elle stipule qu'en cas de guerre les habitants seront requis pour combattre et aider à assiéger des châteaux. Le comte prend ainsi des mesures qui lui assurent le soutien d'une armée en cas de besoin. Le château de Germond n'est reconstruit qu'en 1093 pour servir de base d'opérations à Guelduin de Parthenay et à son allié le comte du Poitou. Guelduin s'était vu exiler de Gâtine par son frère Ebbon, seigneur de Parthenay. L'année suivante, pendant l'absence du comte Guillaume en déplacement dans le sud de la France, Ebbon de Parthenay juge le moment opportun pour attaquer et détruire le nouveau château, considérant ce dernier comme une menace. Étant donné que l'on n'entend plus parler de Guelduin par la suite, il est probable qu'il fut tué lors de cette bataille, laissant Ebbon seul maître des domaines de Parthenay.

Les vestiges du château de Germond qui sert de bases aux conflits précités, existent encore. Surplombant la vallée de l'Egray, ils se trouvent sur un éperon dénommé « les Mothes ». En ce lieu, existent deux mottes et une enceinte emmottée qui peuvent, pour partie, remonter au néolithique et avoir été réutilisées au moyen âge. La plus petite des mottes a probablement servi de poste avancé. La seconde est une grande butte de terre qui verrouille l'entrée de l'éperon. Quant à l'enceinte emmottée, elle se situe au centre. Il s'agit d'un enclos quadrangulaire délimité par des murs de pierre soutenant une levée de terre sur laquelle se trouvaient palissades et tours en bois. L'enclos sert aujourd'hui de jardin et l'enceinte est couverte d'un bois.

Une étude approfondie de cette fortification est publiée sur le site de la Plume en Gâtine (<http://perso.wanadoo.fr/plumeengatine>).



Le plateau fortifié de Germond.  
Dessin et photos : Albéric VERDON

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

## Le château de Parthenay au XIème siècle.

C'est vers l'année 1020 qu'une charte fait état du « castrum partheniacum », acte de naissance officiel de la présence d'un château à Parthenay. À cette date, il a quitté le site de Parthenay-le-Vieux et s'élève à l'emplacement de l'actuel plateau de la Citadelle. En occupe-t-il seulement une partie ou la totalité ? Aucun élément archéologique ne permet de répondre à cette interrogation. Ce qui est certain, c'est qu'à la fin du XIème siècle, la forteresse des sires de Parthenay correspond à notre actuelle Citadelle et qu'un rempart de terre et de bois protège l'endroit. On sait, à la suite de l'analyse de charbons de bois trouvés à la base d'une portion de l'actuelle muraille ouest (renseignement de madame Cavaillès), que la construction de l'enceinte de pierre a au-moins débuté au XIIème siècle. Il semble que quelques traces de l'enceinte de bois et de terre existent encore, notamment au pied du rempart situé derrière la maison de retraite des « Orangers ». La disposition des pierres, mélangées à de la terre et servant d'assise à la construction du rempart actuel, ressemble à un calage de poteau ou de palissade.

Que le château comporte une enceinte en bois et qu'il corresponde à notre actuelle Citadelle n'indique aucunement la physionomie des aménagements intérieurs. Il devait s'y trouver une première église Notre-Dame (un document fait état de Notre-Dame de la cours du Château en 1069), ainsi que divers bâtiments d'habitations en bois et en pierre et de nombreuses dépendances : écuries, étables, forge, four à pain, toits à cochon et à volaille...

Il faut savoir que l'emplacement qu'occupe le château actuel n'avait pas la même physionomie, et que le fossé n'existait pas. Par contre, se pose le problème du donjon. Aujourd'hui, et ce depuis le quinzième siècle au moins, il ne reste aucune trace de cette immense tour rectangulaire que devait nécessairement posséder le seigneur de Parthenay, et ce, dès la fin du XIème siècle. Il y a tout lieu de penser que la destruction d'un pareil vaisseau de pierre ne peut être l'œuvre que d'un roi cherchant à punir un vassal insolent. Les occasions ne manquèrent pas, comme nous le verrons dans d'autres articles.

Il reste bien sûr à situer l'emplacement de ce donjon. Au regard de nos connaissances actuelles, ses vestiges doivent se trouver sur une propriété privée, entre le gymnase du collège Notre-Dame-de-la-Coudre et la Bastille de Richemont. L'ancien propriétaire y a découvert d'importantes substructions. La présence d'un puits placé au beau milieu de l'entrée principale de la propriété (construite dans la deuxième moitié du XIXème siècle) conforte cette hypothèse. D'autre part, il semble qu'un fossé existait le long du collège déjà cité, qui aurait séparé ce donjon du reste du château, actuelle Citadelle.

Le nom de « donjon » donné à l'entrée principale du château pourrait bien, non seulement tirer son origine de l'imposante porte d'entrée, mais aussi du souvenir du donjon qui existait tout près.



Les remparts Ouest de la Citadelle de Parthenay.  
Photo : Pierre GROUSSARD